

SECTION 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société /l'entreprise
1.1 Identification de produit

Nom du produit : NETXPRESS GLASS COAT
Conditionnement : Flacon 30ml (NX00GC0000)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Tél : 03.20.28.92.78
Site Web : www.netxpress.eu

1.4 Tél urgence

ORFILA : 01.45.42.59.59

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.R.U.	4, rue Larrey 49033Angers Cedex 01	+33 2 4148 2121
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Pellegrin-Tripode	Place Amelie Raba-Leon F-33076Bordeaux Cedex	+33 5 5696 4080
FRANCE	Centre Antipoison - Toxicovigilance Centre Hospitalier Régional	5 avenue Oscar Lambret F-59037Lille Cedex	0 825 812 822 +33 3 2016 0824
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Salvator	249 boulevard Sainte Marguerite F-13274Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
FRANCE	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan	Place du Docteur Baylac 31059Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
GREECE	Poisons Information Centre Children's Hospital "Aglaia, Kyriakou"	11527Athens	+30 10 779 3777
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028Zurich	+41 44 251 51 51
WORLDWIDE	World directory of poisons centres (Yellow Tox) WHO-OMS	Website	http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CLP): STOT SE 3: H336; Eye Irrit. 2: H319; Flam. Liq. 2: H225

Effets indésirables: Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Eléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme

GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241: Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304+340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

PBT : Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.1 Mélanges****Ingrédients dangereux:****PROPANE-2-OL**

EINECS	CAS	PBT/WEL	Classification (CLP)	Pourcent
200-661-7	67-63-0	-	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336	> 90%

CHLORURE D'HYDROGENE

231-595-7	7647-01-0	-	Acute Tox. 3: H331; Skin Corr. 1A: H314; Press. Gas: H280	< 1%
-----------	-----------	---	--	------

SECTION 4 : Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Contact avec la peau:	Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.
Contact avec les yeux:	Rincer l'œil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.
Ingestion:	Rincer la bouche avec de l'eau.
Inhalation:	Non applicable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau:	Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.
Contact avec les yeux:	Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.
Ingestion:	Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.
Inhalation:	Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.
Effets différés / immédiats:	Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers d'exposition:**

En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers :

Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6 : Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4 Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conditions pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stoker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

7.3 Utilisations finales particulières

Donnée non disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/ protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Ingrédients dangereux:****PROPANE-2-OL****Valeurs limites d'exposition:****Poussière respirable**

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	-	980 mg/m3	-	-

CHLORURE D'HYDROGENE

FR	-	7,5 mg/m3	-	-
----	---	-----------	---	---

**DNEL/PNEC :
NANOLEX ULTRA GLASS**

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	888 mg/kg	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	500 mg/m3	Les travailleurs	Systemique
PNEC	Eau douce	140,9 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	140,9 mg/l	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2,251 mg/l	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	552 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	552 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	28 mg/kg	-	-

Ingrédients dangereux:**PROPAN-2-OL**

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	888 mg/kg	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	500 mg/m3	Les travailleurs	Systemique
PNEC	Eau douce	140,9 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	140,9 mg/l	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2,251 mg/l	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	552 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	552 mg/l	-	-
PNEC	Water	160 mg/kg	-	-
PNEC	Sol (agricole)	28 mg/kg	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une œillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur : Odeur caractéristique
Pt d'éclair °C : <23

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur.

10.5 Matières non compatibles :

Oxydants forts. Acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion, émet des fumées toxiques..

SECTION 11 : Informations toxicologiques**11.1 Information sur les effets toxicologiques****Ingrédients dangereux:****PROPAN-2-OL**

IVN	RAT	LD50	1088	Mg/kg
ORL	MUS	LD50	3600	Mg/kg
ORL	RAT	LD50	5045	Mg/kg
SCU	MUS	LDLO	6	Gm/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	-	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Ingrédient dangereux
PROPAN-2-OL

FISH	96H LC50	10,000	Mg/l
------	----------	--------	------

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4 Mobilité dans le sol

Absorbé rapidement par la terre.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Écotoxicité négligeable.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

SECTION 14 : Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU: UN1219

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: LSOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)
(PROPAN-2-OL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non
Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.
Code tunnel: D/E
Catégorie de transport: 2

SECTION 15 : Information réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.
* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H331: Toxique par inhalation.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

